Allemagne : appel du muezzin autorisé à Rendsburg

23/02/2010 à 21h19



Addendum vidéo 23/02 : Hier, le Soir 3 consacrait un reportage à la polémique :
[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=vAlificlmWU[/youtube]
La ville allemande de Rendsburg (nord) a autorisé l'appel à la prière du muezzin lancé par haut-parleur depuis le minaret de la mosquée malgré les protestations d'une partie de la population, a annoncé mardi le maire social-démocrate, Andreas Breitner.

Il n'existe pas de motifs juridiques pour une interdiction éventuelle, a précisé le maire qui s'était prononcé pour l'appel du muezzin à l'extérieur de la mosquée.
Le projet défendu par le Centre islamique, qui gère la mosquée, avait suscité de vives protestations d'une partie de la population qui mettait en avant les nuisances sonores provoquées par cet appel lancé cinq fois par jour pour inviter les fidèles musulmans à la prière. Une pétition à l'initiative du groupe "Pas d'appel public à la prière" avait réuni 800 signatures.
Mais, selon le maire, une étude sur d'éventuels désagréments sonores a montré que cet appel à l'extérieur ne dépasserait pas les 40 décibels, ce qui correspond au niveau d'une radio ou de cris d'oiseaux, selon lui.
"*Des couleurs de peau, des origines, des sexes ou des religions différents ne jouent aucun rôle (dans ce genre de décisions). Et c'est bien comme cela*", a argumenté le maire.
La mosquée de cette ville de plus de 28.000 habitants, située à 100 km de Hambourg, est la plus grande de la région du

Schleswig-Holstein, avec **deux minarets de 26 m de haut**. Elle a été inaugurée à l'automne 2009.
Source : La Croix, 7sur7, kn online (allemand) – (merci à Jerem65 et à David Vincent pour la vidéo)